

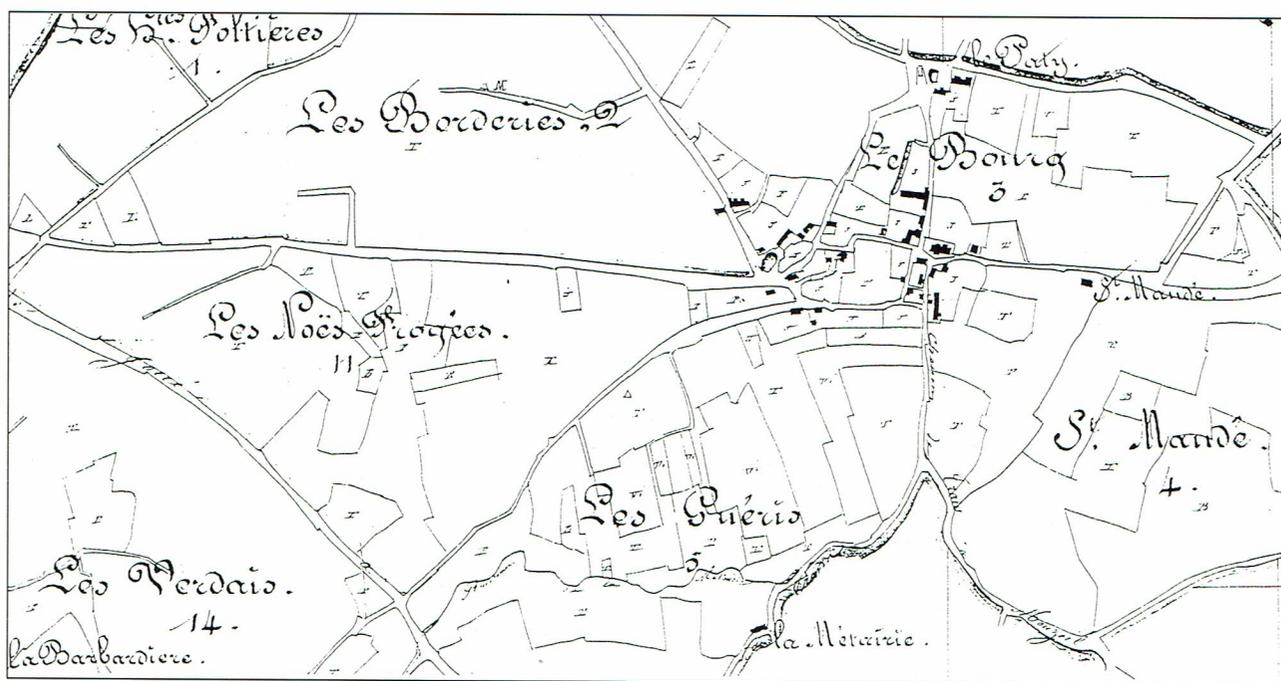
TRANS-SUR-ERDRE A TRAVERS LES AGES

Pierre JAUNASSE

L'origine de Trans-sur-Erdre est difficile à définir. En l'an 623, les troupes du Roi Dagobert auraient séjourné à Trans (1).

On trouve l'appellation Trent en 1235 et Trant au XIV^{ème} siècle. Antérieurement au XV^{ème} siècle la paroisse portait le vocable « ecclesia sancti Petri et sancti Mandeti de Tranto ».

En 1427, Trans était une trêve de Mouzeil (2). L'ancienne église fut construite en 1522. Le premier recteur connu était, en 1501, Antoine Crozeron (3). A cette époque, Trans avait donc été érigé en paroisse.



Le bourg de Trans-sur-Erdre en 1838

LE PELERINAGE DE SAINT-MANDÉ

Avant la Révolution, il existait de nombreux pèlerinages à la chapelle Saint-Mandé, notamment le 18 novembre, jour de sa fête. On y venait de fort loin et toutes les paroisses des environs s'y transportaient processionnellement. Le 5 octobre 1639, le recteur de Saint-Mars-du-Désert notait dans son registre « je célébrais la sainte messe en la chapelle Saint-Mandé de Trans, étant allé en voyage avec beaucoup de paroissiens dudit Saint-Mars-du-Désert à cause des maladies... (manquent quelques mots : le bord du registre est râpé) très grand de la dysenterie ».

En effet, en ce mois d'octobre 1639, la dysenterie fit 30.000 à 40.000 victimes en Haute Bretagne (9).

Au cours de sa visite pastorale du 11 juillet 1686, l'archidiacre Binet avait remarqué en visitant la chapelle Saint-Mandé : « que le cul de lampe sur lequel est la statue dudit Saint-Mandé avait été creusé et tellement gratté en divers lieux qu'à peine à présent peut-il la soutenir. On nous a assuré que cela se faisait par les femmes qui venaient faire voyage en la dite chapelle pour obtenir la guérison de leurs enfants, lesquelles par une superstition habituelle emportaient avec elles la raclure de ladite pierre pour leur en faire prendre avec leur bouillie » (7).

LA CHAPELLE SAINT-JEAN DE LA GROSSIERE

D'après la tradition (4), la chapelle Saint-Jean de la Grossière fut fondée par la Dame de Vioreau. Comme la médecine ne lui apportait pas le soulagement espéré, elle fit le vœu, en montant dans son carrosse pour aller prendre l'eau, le jour de la Saint-Jean, de faire bâtir une chapelle en l'honneur de Saint Jean à l'endroit où elle éprouverait une sensation de mieux-être. C'est alors qu'en passant au village de la Grossière, elle se trouva guérie. Elle fit alors édifier une chapelle dédiée à Saint Jean et la dota de trois traits de dîmes que devront fournir les paroisses de Mouzeil, des Touches et de Joué. En 1728, le recteur de Lantivy évaluait ces dîmes à 120 livres (5). Cette chapelle avait donc été construite alors que Trans était une trêve de Mouzeil, c'est-à-dire avant 1501.

Au XIII^{ème} siècle la châellenie de Vioreau, nommée Joué dans le livre des Ost, appartenait en 1202 à Hervé de Joué et en 1262 à Isabeau de Machecoul, femme de Geoffroy, baron de Châteaubriant (6), puis aux Montmorency et aux Condé.

Cette chapelle ducale et ses dépendances commençaient à tomber en ruine en 1686, lors de la visite pastorale de l'archidiacre Binet (7).

Après avoir été l'objet d'un concordat (8) le 2 novembre 1780, entre les recteurs de Trans et des Touches et le titulaire de la chapellenie, messire Jean Salé, prêtre domicilié à Ancenis, elle fut entièrement détruite pendant la Révolution de 1789.

Après la Révolution, les paroissiens de Trans continuèrent d'invoquer Saint Mandé pour obtenir la guérison des maux de ventre.

La chapelle Saint-Mandé a été démolie, sous le pastorat de M. Boutin, à partir de 1867 et les matériaux furent utilisés partiellement pour la construction de l'église actuelle.

LES SEIGNEURIES DE LA PAROISSE (6)

La Barre Théberge, terre.

1559 - Macé

1680 - René Du Vau

1810 - De Kerhaude

Le Bourgmain, terre.

Nunc Mercier

La Chauvelière (Joué-sur-Erdre), juridiction.

1262 - Pierre de la Rivière

1420 - Isabeau de la Rivière, femme de Gilles Menguy

1520 - Jeanne Menguy de la Rivière, femme de Jean Angier

1745 - Charlotte Hermine Angier de Lohéac, femme de Jean Amaury de Goyon de Marcé

1771 - Marguerite de Goyon de Marcé, femme de Claude de Goyon de Vaurouault dit de Marcé, puis les de Goyon de Marcé

1919 - les de Charette

La Grossière, juridiction.

1452 - Guillaume de la Lohérie (terres également à Machecoul...)

Le Houssay, Terre et Juridiction.

1400 - N. du Houssay, sieur de la Clérissais

1427 - Guillaume des Hayes

1513 - Jean de la Rivière

1680 - Angier de Crapado

La terre a été vendue en 1576, sous la juridiction, par Claude Angier à noble homme Mathurin de Roussillon, sieur du Plessis (Sucé).

La seigneurie du Houssay, juridiction de haute, moyenne et basse justice (10) avec des rentes féodales et autres droits féodaux était tenue envers la seigneurie de St Mars-la-Jaille à foy hommage,

rachapt et obéissance aux termes des aveux rendus aux seigneurs de cette cour par les seigneurs Angier de Crapado et autres seigneurs propriétaires de la seigneurie du Houssay en dates des 4-10-1414, 16-3-1434, 23-6-1503, 26-8-1548, 30-4-1454. Un arrêt du parlement de Bretagne du 3-10-1506 condamna le seigneur du Houssay à payer le *rachapt* au seigneur de St Mars.

La Juinière, juridiction.

- 1462 - Jean de la Rivière
- 1470 - Gilles de la Rivière
- 1540-1548 - René Angier
- 1559-1576 - Claude Angier
- 1679-1691 - Henri Albert Angier

La Malorais, juridiction.

1356 - Agaisse de Trémerreuc, dame de la Série et femme du bâtard de Bretagne. Elle la vendit en 1367 à Jean de Lohinguat

1394 - Typhaine du Tay (ou du Teil ?)

1410 - Julienne de Lohinguat (alias Le Livacq), femme de Guillaume de Chamballan

1460 - Paul de Chamballan

1491 - Claude de la Vallée

1519 - Isabeau de la Vallée

1528 - Vendue par Jeanne de la Vallée, femme de Charles du Breil, sieur du Pin, à Mathurin Baud, sieur de Montigné qui la rétrocéda immédiatement à Christophe Leet, sieur de la Desnerie

1558 - Françoise Pastourel, femme de Claude du Pé

De 1356 à 1558, cette juridiction était commune avec la Mallorais de Mouzeil, elle ne datait que de la possession des Chamballan déjà seigneurs de la Malorais, en St Jean-de-Béré. Avant eux, ces juridictions étaient nommées les fiefs d'Agaisse, de Trémerreuc à Mouzeil.

La Meilleraie (Riaillé)

Montfriloux, Terre.

1427 - Geoffroy Riaillé

La Motte, Terre et juridiction.

1513 - Guillaume Hamelin

1601 - Guillaume Thébaud, secrétaire du roi

1680 - René Le Tort

1760 - De Cornulier

Pannecé, juridiction

1426 - les Raoul de la Guibourgère (Teillé)

1736 - Françoise Raoul de la Guibourgère, femme de Jean Baptiste Camus de Pontcarré, seigneur de Viarmes, puis les Camus de la Guibourgère

Saint-Mars-la-Jaille, juridiction

avant 1250 - Seigneurs de Vritz

1250 - Seigneurs de la Jaille

1429 - De La Porte, sieur de Vezins

1535 - Les Le Porc de la Porte

1596 - Les De Bourigan de Pé

1656 - Le Petit de Verno

1661 - De Santo Domingo

1670 - les Constantin de Montriou

1697 - Marie Anne Gabrielle Constantin femme de Pierre Jacques Ferron, sieur de la Ferronnays

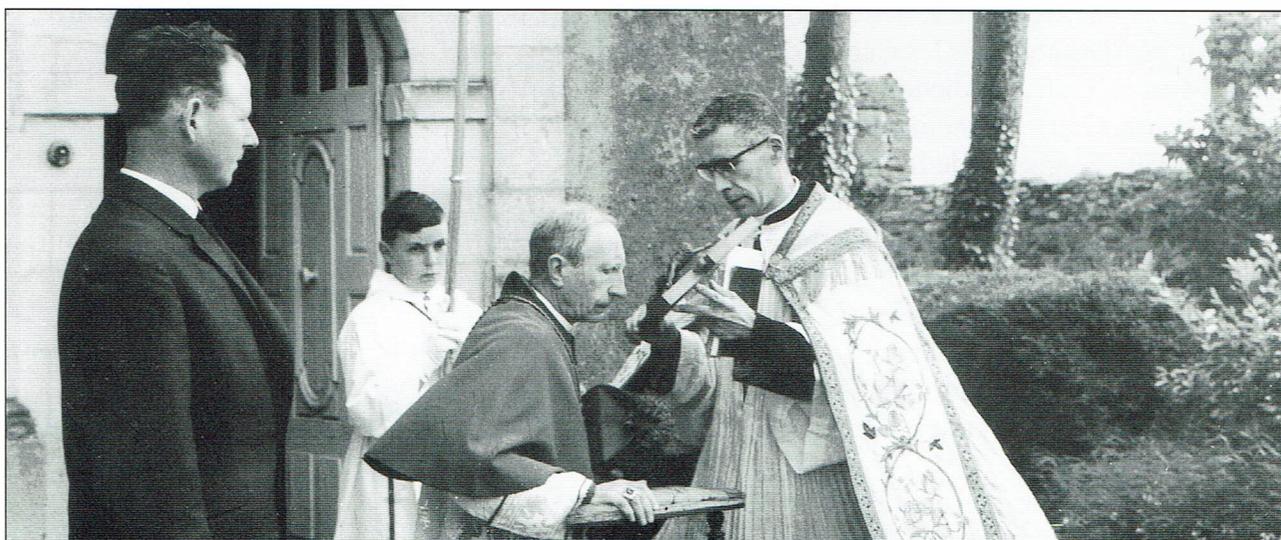
1713 - les Ferron de la Ferronnays

1958 - Yvonne Ferron de la Ferronnays femme de René Timoléon de Cossé-Brissac puis les de Cossé-Brissac.

La mazure de la Gouère comprenant la haute et la basse Gouère et le Bois Rond a été anoblie et affranchie au seigneur de St Mars, lors de la transaction du 28-1-1671 avec le baron d'Ancenis. Cette mazure était située entre le fief du Houssay et la mazure des Linières (Teillé) qui faisait partie du fief d' Ancenis. Le 16-9-1745, Nicolas Jaret, Jan Cruau, François Lebascle, Julien Jaunasse, Marie Juré, veuve de Louis Jaunasse, Dugas, veuve Jean Bourgneuf, Jan Jaunasse, Sébastien Julienne ont été condamnés, chacun au paiement de 3 livres 4 sols d'amende en tant que créanciers et vassaux de la seigneurie de St Mars et à faire obéissance au seigneur haut justicier ⁽¹⁰⁾.

LES RECTEURS ET CURES DE LA PAROISSE (3-4)

1501	- Crozeron Antoine
1524	- Micaud Marc
+ 1575	- Duvau François
+ 1578	- Michelet Robert
1578 à 1596	- Guibourg Thomas
1596 à 1637	- Guibourg Vincent
1637 à 1671	- Cottineau Louis
1671 à 1691	- Guérin Vincent
1692 à 1696	- Lamour Julien
1696 à 1733	- De Lantivy Nicolas Augustin
1733 à 1744	- Leduc Pierre
1744 à 1748	- Guibourg Jean
1748 à 1774	- Dougé
1774 à 1788	- Maisonneuve François, député aux Etats Généraux
1789 à 1824	- Courgéal Pierre René
1824 à 1838	- L'Hermier Romain
1838 à 1867	- Durand Augustin
1867 à 1883	- Boutin Louis Adolphe
1883 à 1894	- Niel Julien
1894 à 1901	- Cottineau Julien
1901 à 1904	- Beillevaire Edouard
1904 à 1923	- Mordel Jean
1923 à 1951	- Nerrière Alexandre
1951 à 1961	- Agaisse
1961	- Derouin Alexandre
	- Prêtres secteur paroissial Riaillé - St Mars-la-Jaille.



Jean Lebreton, maire, Mgr Villepelet, évêque de Nantes, M. l'abbé Alexandre Derouin, curé

LES PROCESSIONS DES ROGATIONS

Les processions des Rogations furent instituées à Vienne, dans le Dauphiné, aux environs de 470 par l'évêque St Mamert.

Le concile d'Orléans, en 511, en élargit la pratique à toute la Gaule. Vers l'an 800, le pape Léon XIII étendit cette liturgie à toute l'église universelle afin d'implorer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre pour écarter les fléaux qui menacent les cultures (4).

Les processions se déroulaient pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. En 1850, l'itinéraire était ainsi fixé : (4)

- le lundi, le Pas, le pont du Theil, le Clos, Montfriloux, la barre Théberge

- le mardi, le moulin du Hallier, la Barillerie, la Gouère, le Bois Rond, le moulin de la Rivaudière (par le chemin dit « de la procession » qui séparait les communes de Trans et de Teillé), Fossé Loire, la Lande d'Alleray, la Culière, la Botterie, le Champ Failli, la Croix Arnaud.

- le mercredi, le Bois Huet, la Marijanière, la Pâquerie, le moulin de la Fontaine, la Bitaudière, le Bourgmain, la Rouaudière, la Parisière, la Jutière, la Grossière, la Barbardière.

Tout au long du chemin emprunté dès 7 heures, par la procession précédée de la bannière et de la croix portées par les marguilliers et quelques paroissiens, venaient les enfants, les femmes, le clergé puis les hommes, qui égrenaient leur chapelet et chantaient alternativement cantiques et litanies des saints.

En tendant l'oreille, le laboureur, dans son champ, pouvait percevoir les cantiques tels que l'Ave Maria :

Quand vint sur terre
L'ange des cieux
à notre mère
il dit joyeux
ave, ave, ave Maria (bis)

ou les litanies des saints :

Propítius esto, exáudí nos, dómine...
(soyez-nous propices, exaucez-nous, Seigneur)
Sancte Michael, ora pro nobis
(saint Michel, priez pour nous)
Sancte Petre, ora pro nobis...
(saint Pierre, priez pour nous)
Ut fructus terrae dare et conservare digneris, te rogamus,audi nos...
(daignez donner et conserver les fruits de la terre, nous vous en supplions, écoutez-nous)

dessin de Pierre Foucaud



Au pied de chaque croix soigneusement décorée et en présence des villageois, le prêtre prononçait l'oraison appropriée et la procession poursuivait son chemin. Aux croix les plus éloignées, une légère collation et des rafraîchissements étaient offerts aux participants qui avaient déjà parcouru quelques kilomètres. Vers la fin de la matinée, la procession arrivait à l'église paroissiale où le prêtre récitait une dernière oraison pendant que les cloches sonnaient à toute volée.

LA REVOLUTION DE 1789

Les paroissiens sous la Révolution

A la suite de sa visite du 22 germinal an II (11 avril 1794), la commission Vincent la Montagne nota. « *A Trans, petite commune sans reproches fondées mais tiède par faute de connoissance, notre Mission a paru faire le Meilleur Effet, dans cette commune et paroissent bien décidée à dénoncée et arrêstée tous les Brigands qui pourroient Parvenir à leur Connoissance* » (11).

L'armée royaliste était organisée en compagnies sous les ordres d'un capitaine de paroisse. Un état dressé par le commissaire du canton de Riaillé (12) comprend une quinzaine de Chouans très actifs de Trans, dont Meneuvrier, capitaine de Chouans, Vié père et ses deux fils, chefs de Chouans, Leduc frères, capitaines de Chouans, Vignon père et ses deux fils, capitaines de Chouans, Barbé dit *l'Artillerie*, capitaine de Chouans.

Trans était considéré par les autorités républicaines comme une commune en partie patriote (13) entourée des communes patriotes de Joué, Mouzeil, Riaillé, Teillé et Mésanger.

Les paysans subissaient les réquisitions de céréales et animaux pour la subsistance de l'armée républicaine et des habitants des grandes communes ainsi que les actions des Chouans qui prélevaient nourriture et argent sans omettre divers brigandages opérés par les troupes républicaines et les déserteurs.

Ils devaient aussi respecter les ordres des autorités républicaines comme celui du 16 germinal rappelé par l'agent national Douville lors de la séance publique du directoire du district d'Ancenis du 28 messidor an II (14). « *Il a été ordonné à tous les propriétaires de terrains à 50 toises de distance à droite et à gauche des grandes routes de faire abattre sur le champ, toutes les haies, genêts et taillis de quelque âge qu'ils soient et de faire également à la même distance aplanir tous les talus et revers de fossés qui peuvent faciliter l'embuscade des brigands et gêner le mouvement de la cavalerie* ».

Les chemins souvent encaissés étaient tellement impraticables pour les piétons, à la mauvaise saison, qu'ils empruntaient dans le champ un sentier nommé *Veyette* ou *Voyette* qui aboutissait à un passage dans la haie clôturant chaque pièce de terre appelé *rote* fermée par un échelier. La disposition de ces haies bocagères couronnées par de nombreux chênes, frênes ou châtaigniers dont les longues branches recouvraient le chemin constituait un atout non négligeable pour les Chouans et une inextricable difficulté pour les troupes républicaines.

La commune de Trans devait également fournir des jeunes hommes en vue de leur affectation dans les armées républicaines. Ainsi, le 27 pluviôse an II (9 mars 1793) l'état de signalement de la première réquisition comprenait les noms de 36 hommes de 18 à 25 ans dont la plupart portaient des séquelles de la petite vérole (variolo) (15). Quelques-uns d'entre eux ne se présenteront pas le jour de l'incorporation et se retrouveront parmi les Chouans.

Le 30 brumaire an III (20 novembre 1794), les Républicains de plusieurs communes dont Michel Dupas, agent national de Trans et les réfugiés de Trans à Nort où se trouvait un détachement de la garde nationale écrivaient aux représentants du peuple à Nantes pour dénoncer leurs conditions de vie (13).



Chemin creux

« les républicains se trouvent dans la position la plus déplorable. Les uns sont réfugiés à Nort, les autres traînent chez eux l'existence la plus affreuse. Depuis au moins quatre mois la plupart couchent ça et là exposés à tout ce que la saison a de plus rigoureux, tantôt au milieu d'un champ, tantôt au milieu d'un genêt, rarement même dans les paillés. Fréquemment les chouans font des incursions chez eux, ils pillent leurs mobiliers, dévastent leurs propriétés, assassinent les patriotes qu'ils rencontrent. Dans les communes patriotes, ils brûlent ou coupent les charrettes, dans les communes aristocrates, ils les démontent seulement. Et cela, dans la crainte que l'on ne transporte les denrées à Ancenis ».

Pour satisfaire aux réquisitions de transport nécessaires à l'approvisionnement de l'armée et des grandes communes, le Directoire du District d'Ancenis ordonna le 28 brumaire an III (18 octobre 1794) ⁽¹⁴⁾ que les charrettes appartenant aux métayers, closiers, laboureurs et propriétaires de Trans, devraient être conduites à Riaillé pour être placées sous la garde de la troupe avec possibilité d'utiliser dans la journée celles qui leur seraient indispensables.

Plusieurs paroissiens de Trans ont été massacrés pendant la Révolution ⁽¹⁶⁾.

- Ouairy Pierre 60 ans, maire et officier public, massacré par les rebelles, enterré le 4 fructidor an II ;
- Deshayes François, 35 ans, officier municipal, massacré par les rebelles, enterré le 4 fructidor an II ;
- David Hyacinthe, 41 ans, massacré par les rebelles à la Bitaudière le 11 pluviôse an III ;
- Dupas Michel, procureur de la commune, massacré par les rebelles au Pré Clos, 1 nivôse an III ;
- Paillusson Louis, 42 ans, massacré par les rebelles au Bois Huet, le 11 pluviôse an III ;
- Levesque Vincent, 47 ans, massacré par les rebelles au Mezet, le 21 messidor an III ;
- Morice André, 55 ans, massacré par les rebelles, à la Croix Lenault, le 21 messidor an III ;
- Dubois François, 36 ans, massacré par les rebelles, près des moulins de la Chauvelière, à Joué, le 3 février 1794.
- Ouairy Pierre (fils du maire), 29 ans, massacré par les rebelles à la Barre, le 11 brumaire an IV (à l'époque de la bataille de Pannecé)
- Baudouin Pierre, 52 ans, massacré par les rebelles au bourg, le 11 brumaire an IV ;
- Amproux Guillaume, 61 ans, tué au bourg, le 11 brumaire an IV ;
- Leduc Nicolas, 40 ans, massacré par les rebelles, à la Barre, le 11 brumaire an IV ;
- David Antoine, 31 ans, décédé à la Jutière, le 30 brumaire an IV ;
- Rousseau Julien, 18 ans, décédé à la Jutière, le 30 brumaire an IV ;
- Forget Pierre, 37 ans, tué à la Vallée, le 24 prairial an IV .

LES PRÊTRES SOUS LA RÉVOLUTION

- **Courgeal Pierre-René**, né à St-Dolay ⁽⁵⁶⁾ le 24 octobre 1749, fut nommé recteur de Trans le 16 janvier 1789. Autorisé d'abord par le Directoire du département à rester dans sa cure malgré son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé, il reçut ensuite l'ordre de se présenter à Nantes. Il n'obtempéra pas et resta caché dans sa paroisse. Lors d'une perquisition effectuée par le commandant de la garde nationale de Nort ⁽¹⁷⁾ chez les demoiselles Guibloterie à Montfriloux, Martel et Louis Bernier, cordonnier au bourg, divers objets religieux, dont une pierre sacrée d'autel, furent découverts. Le 13 septembre 1792, il s'embarqua sur le Notre-Dame de la Pitié pour Bilbao ⁽¹⁸⁾. Revenu à Trans, le 1^{er} vendémiaire an IX, il mourut le 24 juin 1824 et fut enterré dans le cimetière entourant l'ancienne église, derrière la sacristie ⁽²⁰⁾.

- **Agaisse Pierre-Henri**, né à Rezé le 3 mars 1763, fut nommé vicaire de Trans le 20 décembre 1788. Comme le recteur Courgeal, il fut provisoirement autorisé à rester en fonction. Devenu prêtre réfractaire, il alla à Paimboeuf afin d'embarquer pour Bilbao, mais s'étant fait ramener à terre par un canot, il vécut dans la clandestinité avant de devenir curé de Château-Thébaud, en 1803. Il mourut le 8 janvier 1850 ⁽¹⁸⁾.

- **Guyot**, prêtre insermenté, fit sa déclaration d'exercice du culte à Trans, en juillet 1795.

A partir du 6 avril 1792, les cérémonies d'inhumation étaient assurées, à défaut de prêtres à Trans, par le curé assermenté Cottineau de Mouzeil, ou par le recteur assermenté Garnier, de Teillé (19). Les prêtres réfractaires vivant dans la clandestinité célébraient leurs messes dans des lieux improvisés comme le bois de la Culière.

ARRESTATION DE JULIENNE DE BOISHERAUD **ancienne infirmière de l'armée royaliste (20)**

Julienne de Boishéraud, née le 10 février 1765 à St Clément de Nantes, était la fille de Louis Goguet de Boishéraud, conseiller à la Cour des Comptes de Bretagne qui possédait le domaine d'Aigrefeuille à Vallet. Elle fut infirmière de l'armée royaliste dans les hôpitaux de Cholet. A l'approche de l'armée de Mayence, elle franchit la Loire à Champtoceaux dans l'un des bateaux qui transportaient à Oudon les canons du chef de bataillon de l'armée royaliste Lyrot de la Patouillère afin de rejoindre, à Joué-sur-Erdre, les métairies que son père avait achetées, en 1775, au marquis de Crapado.



Passage de la Loire par l'armée royaliste (album Vendéen, dessin de Drabe)

Après avoir rencontré une troupe de hussards, alors qu'elle cheminait en compagnie de sa mère, de sa sœur et de deux parentes, elles se cachèrent dans un taillis d'où elles entendaient le canon. La nuit tombée, elles allèrent dans la maison la plus proche pour se chauffer et se restaurer. Elles y rencontrèrent trois soldats chouans qui leur dirent que les hussards avaient été repoussés et que l'armée royaliste prenait la route de Savenay. Le bourg de Mouzeil passé, elles aperçurent un village et s'adressèrent à la première porte pour demander gîte et couvert. Il s'agissait de la maison du citoyen David de la Jutière à Trans. Il les logea dans le grenier et leur porta de la soupe. Ensuite, accompagné de quelques hommes, il se rendit chez Michel Dupas, procureur de la commune pour lui signaler la présence des fugitives conformément aux directives des représentants du peuple. Elles furent arrêtées le 18 décembre 1793 et conduites chez le citoyen Michel Dupas, procureur de la commune, assisté de Pierre Ouary, maire, et de François Deshayes, officier municipal. Logées à la cure de Trans, elles partirent le 21 décembre 1793, dans une charrette suivie de plusieurs autres transportant des personnes qui avaient également été arrêtées. Hébergées jusqu'au 27 décembre par Gilles Bertrand Garnier, curé de Teillé, elles furent ensuite conduites à Ancenis puis à la prison de l'entrepôt à Nantes.

Malade, Julienne de Boishéraud sortit de l'entrepôt grâce à la complicité du médecin Darbefeuille et vécut à Pont Rousseau comme domestique. Le lendemain de la signature des traités de la Jaunaye, le 18 février 1795, elle rentra à Vallet. Comme sa propriété de Pierre Blanche était en ruine, elle demanda l'hospitalité à son amie Madame des Melliers, à la Boissière du Doré.

Julienne de Boishéraud se maria le 9 novembre 1801 à François Clair de Guer. De cette union devait naître Claire Victoire qui épousa, en 1832, Charles Jacques Fleuriot d'Omblepied à Oudon, fils du dernier général de l'armée vendéenne, ancien maire d'Oudon et ancien député à l'Assemblée Nationale.

Les acteurs de l'arrestation de Julienne de Boishéraud furent exécutés par les Chouans, en représailles :

- Ouairy Pierre, maire, et François Deshayes, officier municipal le 4 fructidor an II
- David Hyacinthe, le 11 pluviôse an III
- Dupas Michel, procureur de la commune, le 1 nivôse an III

LA TOMBE AUX BLEUS (21)

D'après la tradition, Jeanne Courgeon décédée en 1857 à 82 ans, était employée pendant la Révolution par la famille Raitière de la Botterie. Un jour qu'elle était allée conduire ses vaches au champ, elle aperçut deux ou trois hommes dont l'allure était celle des Bleus qui sortaient du bois situé à proximité du village de la Gouère appelé maintenant le bois des Bleus. Rentrée à la ferme, elle raconta le fait dont elle avait été témoin. On décida alors d'en avertir un Chouan du village du Champ-Failli, nommé Poutis, qui avait la réputation d'être un exécuteur de Bleus. Armé de son fusil et accompagné de quelques hommes, il fit le guet, près du bois, afin de surprendre ses occupants. Les ayant aperçus, il s'empressa de les fusiller. Dans sa précipitation, il ne se rendit pas compte que la mort n'avait pas fait son œuvre. Des paysans des villages voisins entendirent des gémissements dans le calme de la nuit. Aussi, dut-il retourner achever sa tâche. Le lendemain matin, ils furent enterrés à proximité du bois par des voisins qui remarquèrent qu'ils possédaient un livre longtemps conservé qui fut reconnu comme étant un bréviaire. Ainsi a-t-on supposé qu'il y avait parmi ces hommes, un ou plusieurs prêtres assermentés ou non (ou des diacres).

Il est plausible que ces hommes fuyaient après la bataille de Pannecé d'octobre 1795 où l'armée républicaine perdit 250 hommes (22) et à l'issue de laquelle le capitaine chouan Vié, de Trans, se signala particulièrement en massacrant un grand nombre de Bleus ou de patriotes jusqu'à Trans.

Peu à peu, des pèlerins allèrent prier sur la tombe que l'on appela désormais la tombe aux Bleus. On y allait fréquemment à jeun, avant le lever du soleil, et en gardant le silence, quelquefois seul mais le plus souvent en groupe de neuf personnes en récitant le chapelet. On y venait, au début, pour demander la guérison des enfants atteints de fièvre puis progressivement pour recouvrer la santé rendue déficiente par les maladies les plus diverses. Arrivé sur la tombe, chaque pèlerin y plantait une petite croix de noisetier.

On raconte que plusieurs personnes auraient obtenu la guérison de leur maladie ou un soulagement de leurs souffrances après avoir effectué ce pèlerinage. On cite notamment le cas de



Tombe aux Bleus

Louis Bidet du village de Saint-Louis à Riaillé qui souffrait depuis 18 mois d'une sciatique qui l'obligeait à rester couché. Après avoir consulté les médecins de Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, et Candé, il fut hospitalisé à Saint-Jacques de Nantes. Malgré cela son état de santé ne s'améliorait pas. Il eut alors l'idée de faire des pèlerinages à la tombe aux Bleus. Il s'y fit conduire en voiture pour les quatre premiers voyages. Au cours du second, il promit de faire ériger une croix s'il obtenait un soulagement. Arrivé sur la tombe, il récitait cinq Pater et Ave. Au cours du troisième pèlerinage, il constata une amélioration et il fit le cinquième à pied. Après huit à neuf pèlerinages, il put reprendre son activité. Il avait 46 ans. Il fit alors élever une croix avec un tronc en projetant d'utiliser l'argent qui y serait déposé pour faire dire des messes à l'intention des personnes enterrées en ce lieu.

La croix fut bénite par l'abbé Julien Cottineau, curé de Trans, en octobre 1896 au cours de la procession du Rosaire. Lors du remembrement, la croix a été déplacée, à quelques dizaines de mètres, à l'est du bois, au bord du chemin.



Croix des Bleus après son transfert

LE PONT DU THEIL

Le pont du Theil permettait jadis à la voie Nantes-Châteaubriant de franchir l'Erdre.

Le 5 avril 1789, le général (assemblée) de la paroisse de Trans ⁽²³⁾ observe « *qu'une partie de cette paroisse est séparée du chef-lieu par la rivière l'Erdre sur laquelle il existait un pont ou arche qui, par sa chute intercepte la communication d'un des plus considérables villages de cette paroisse et autres habitations ; que ce même pont servait également de passage et débouché à plusieurs autres paroisses du côté de l'Anjou pour se rendre à Nantes. Que jusqu'ici on a demandé inutilement le rétablissement ; le général a lieu d'espérer que ces réclamations seront enfin écoutées* ».

Au début du siècle, un autre pont a été construit au village du Clos. Le pont du Theil, abandonné, fut recouvert par la végétation. Il a été restauré de 1972 à 1975 par les habitants de Trans qui financèrent les travaux en organisant des fêtes locales, en 1976 et 1977. Ils obtinrent une récompense, pour cette rénovation, dans le cadre du concours des maires en 1993.

LES SPECTACLES SON ET LUMIERE DU PONT DU THEIL (24)

En succédant aux noces à l'ancienne qui furent organisées de 1978 à 1984, les spectacles *son et lumière* contribuent à l'animation du monde rural, à la dynamisation de la vie culturelle et à la réinsertion sociale. Si la majorité des acteurs et figurants est recrutée parmi les 650 habitants de Trans-sur-Erdre, certains viennent du canton de Riaillé et bien au-delà. 600 à 700 personnes sont ainsi mobilisées pour les représentations qui se déroulent sur les 4 ha de terrain avoisinant le pont du Theil.

Différents spectacles ont été interprétés sur ce site :

- Les Mousquetaires, en 1985 ;
- Henri IV, en 1986 ;
- François 1er, en 1987.



Pont du Theil

1 . La Révolution française (1988-1989-1990)

Organisé dans le cadre du bicentenaire de la Révolution, dès 1988, ce spectacle qui a obtenu le label *révolution française* comprenait 25 tableaux. Des représentations avaient également été données dans plusieurs autres communes comme Orvault et Sainte-Luce. Une exposition de costumes, autour d'un bateau construit par les Transéens, fut réalisée sur l'île Versailles à Nantes.

2 . Napoléon (1991-1995)

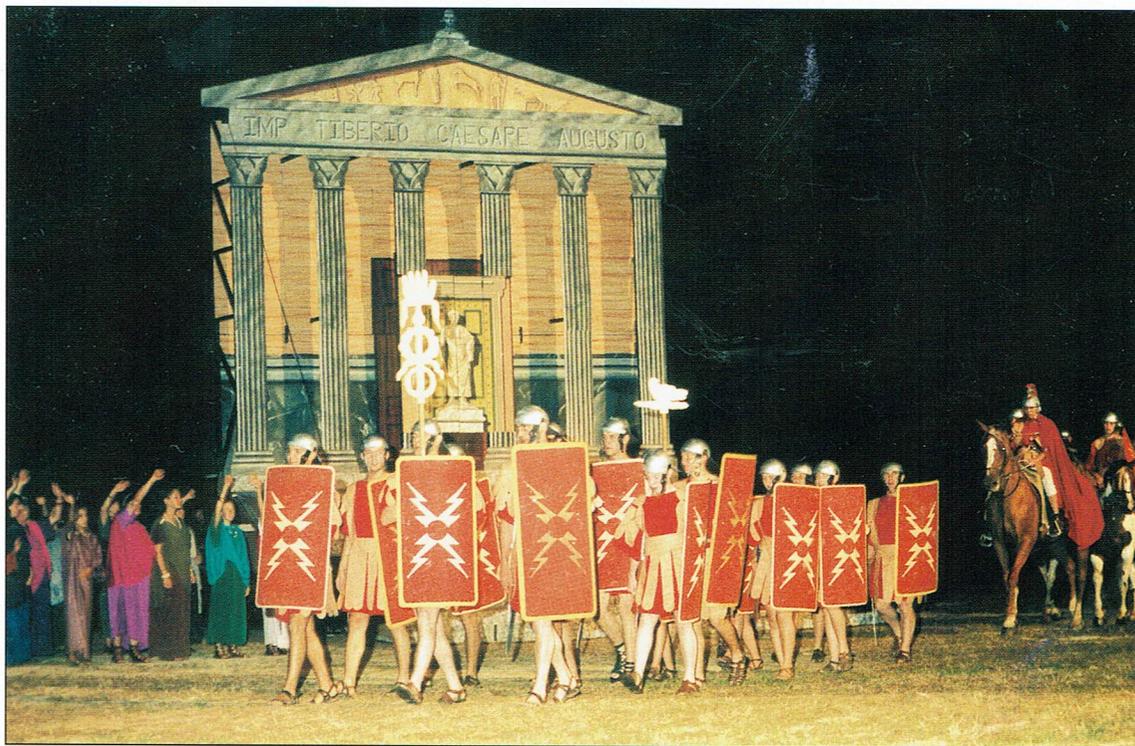
350 acteurs et figurants ont animé, à partir de 1992, les 21 tableaux rappelant la vie de Napoléon, ses conquêtes, ses amours, ses illusions et ses défaites. Huit tonnes de décors, jeux de lumières et moyens pyrotechniques ont été utilisés.

Pour la première fois, des produits du terroir portant l'étiquette *Napoléon* ont été proposés au public. On a dénombré 60 000 spectateurs en cinq ans.

3 . Jules César (1997-2002)

Les 20 tableaux du spectacle retracent la vie de Jules César, de l'an 82 à l'an 44 avant Jésus-Christ où il fut assassiné, et notamment ses relations sentimentales avec Cléopâtre, ses affrontements avec Vercingétorix (batailles de Gergovie et d'Alésia) et la campagne d'Egypte. Les moyens techniques ont beaucoup évolué depuis la première représentation en 1985. Les décors (temples, oppidum...) atteignent des dimensions importantes, le son ambiophonique et la lumière informatisée sont gérés par des professionnels et une méthodologie conceptuelle est utilisée pour l'enchaînement des tableaux afin d'éviter les temps morts.

Outre le matériel (semi-remorques...), les divers matériaux et tissus, la réalisation de *Jules César* a demandé des milliers d'heures de travail aux nombreux bénévoles. Des cavaliers professionnels dirigés par Eric de Mailly viennent renforcer ceux de Trans pour les scènes spectaculaires telles que les courses de chars. Un maître d'armes professionnel, Robert Heddle-Roboth, professeur à l'École Nationale Spécialisée des Arts et Techniques du théâtre et à l'École du mime Marceau, entraîne les 26 gladiateurs.



Spectacle Jules César

En avril 1998, une exposition sur la vie à Rome au temps de Jules César s'est déroulée pendant 3 semaines dans les galeries du centre commercial Paridis à Nantes. L'association entendait rappeler par cette manifestation que si elle organisait des spectacles, elle existait d'abord pour l'insertion sociale.

L'ASSOCIATION TRANSMISSION ET SES ATELIERS D'INSERTION

L'âme de cette entreprise est l'*Association Transmission* qui a succédé à *Culture et Tradition*.

Elle a créé un chantier d'insertion qui emploie 17 bénéficiaires du RMI sous Contrats Emploi Solidarité dont l'Association Cantonale Ancennienne Solidarité Travail (ACAST) assure le suivi.

Une équipe encadrée par Michel Ganne, technicien, comprend 11 personnes dont 4 sont employées à la peinture des décors et 7 à la métallerie et à la menuiserie. L'autre équipe dirigée par Irène Ruyant, modéliste-styliste, est composée de 6 personnes qui réalisent les costumes. Cette activité permet ainsi à ces salariés originaires de la région de retrouver un but dans la vie et de s'épanouir.

Des conventions de partenariat ont été conclues :

- en 1976, avec le Crédit Mutuel qui apporte un soutien financier et humain ;
- en 1986, avec LNG imprimerie qui édite les tracts et les affiches ;
- en 1987, avec Système U qui a organisé 7 soirées spectacles avec ses clients ;
- en 1987, avec Photo-Jet qui sert de relais vers les comités d'entreprise organisant des soirées spectacles ;

- en 1987, avec Radio-France-Loire-Océan qui apporte un soutien professionnel ;
- en 1988, avec l'EDF qui a contribué par son soutien financier et technique à la mise aux normes du site et montage du spectacle ;
- en 1989, avec Ouest-France qui offre des encarts publicitaires et ouvre ses pages à l'initiative de l'association ;
- en 1994, avec le groupe CANA qui contribue à la promotion et soutient l'action culturelle ;
- avec France Télécom, France 3, FNAC, pour la communication ;
- avec Point P Nort sur Erdre (matériaux), Godiveau-Zolpan (peintures), HLTP Saint-Mars-du -Désert (aménagement du terrain), SODEM Ancenis (manutention).

Les écoles Léonard de Vinci, Sépia, Murs Dec', ont participé à la réalisation des costumes, décors ou à la communication.

Les collectivités locales (Feder et Fonds Social Européen, Conseil Régional, Conseil Général, District d'Ancenis, Mairie de Trans) ont apporté leur soutien financier.

Le prix de revient du spectacle (sans compter le travail des bénévoles) peut être évalué de 180 à 200 francs par spectateur. Les subventions représentent environ 60 francs et la contribution des entreprises 40 francs. Pour fixer un tarif attractif, l'association doit pratiquer l'autofinancement en louant ses costumes, sa sonorisation, ses tentes de réception... ou accepter de s'endetter sur plusieurs années.

Malgré ses préoccupations notamment financières, l'association envisage la création d'un chantier où des jeunes s'initieraient aux techniques des métiers du bâtiment en procédant à la restauration d'une bâtisse et à la construction d'un hangar pour les décors.

L'esprit de Trans, selon le Président Michel Monnier, c'est un spectacle pour se faire plaisir et un faisceau d'initiatives pour que l'entraide débouche sur des actions positives. ■

REMERCIEMENTS :

à M. M. Jean Lebreton, Joseph Lelore, Michel Monnier, Louis Niel, Xavier Thareau
à l'Association Transmission de Trans-sur-Erdre

SOURCES :

- 1 - JA. Challet - *Les heures du Comté Nantais*
- 2 - G. Merhan - *Mouzeil d'hier à aujourd'hui*
- 3 - De Kersauson - *Etat séculaire du clergé du diocèse de Nantes*
- 4 - Archives paroissiales
- 5 - ADLA G 61
- 6 - Cornulier - *Terres et Seigneuries de Bretagne*
- 7 - ADLA G 53
- 8 - G 600
- 9 - *La Loire Atlantique des origines à nos jours* - éditions Bourdessoules
- 10 - ADLA E 260
- 11 - L 231
- 12 - L 325
- 13 - L 278
- 14 - L 895
- 15 - L 516
- 16 - 11330
- 17 - L 784
- 18 - J. Lallié - *le Diocèse de Nantes pendant la révolution*
- 19 - ADLA - Mi EC 365 R4
- 20 - ADLA - 107 J
- 21 - Archives paroissiales et Tradition orale
- 22 - Mémoires de Palierne de la Haudussais
- 23 - ADLA - C 577
- 24 - Association Transmission, Ouest France, Echo d'Ancenis